

FICHE DE RENSEIGNEMENTS FUTUR(E) MARIÉ(E)

À remplir pour chaque personne du couple

Civilité : Madame Monsieur

Nom :

Prénoms :

Profession :

Nationalité :

Adresse complète :

Pays :

Avez-vous prévu de déménager de Lieusaint après le mariage : Oui Non

Si oui, précisez la commune :

Célibataire Veuf(ve) Divorcé(e)

Si veuf(ve) ou divorcé(e) :

- Nom et prénoms du/de la précédent(e) conjoint(e) :

- Date de veuvage ou du divorce :

Parent 1	Parent 2
Nom :	Nom :
Prénoms :	Prénoms :
Profession :	Profession :
<i>(Si retraité(e) cocher ci-dessous)</i>	<i>(Si retraité(e) cocher ci-dessous)</i>
<input type="checkbox"/> Retraité(e)	<input type="checkbox"/> Retraité(e)
Adresse complète :	<input type="checkbox"/> Cochez si même adresse que le parent 1
.....	Adresse différente :
.....
Pays :	Pays :
<input type="checkbox"/> Veuillez cocher si décédé(e)	<input type="checkbox"/> Veuillez cocher si décédé(e)
Préciser la date :	Préciser la date :

Signature :

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE DOMICILE

À remplir pour chaque futur(e) marié(e)

*(Article 361 de l'IGREC, 74, 165, 166 et 191 du Code civil)
Circulaire CIV/09/05 du 2 mai 2005 relative à la lutte contre les mariages simulés ou arrangés*

Je soussigné(e)

.....
Nom en majuscules et prénoms

Né(e) le

À

.....
Commune et département ou pays

Atteste sur l'honneur que je suis domicilié(e) à

.....
Adresse complète

Depuis le

Ou/et résidant à

.....
Adresse complète

Depuis le

Fait à, le

Signature :

Il est rappelé qu'aux termes de l'article 441-7 du code pénal est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de fait matériellement inexacts, de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère, de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE NON MARIAGE OU DE NON REMARIAGE

À remplir pour chaque futur(e) marié(e)

(Article 435-20 du Code pénal et 544 et suivants de l'IGREC)

Je soussigné(e)

.....
Nom en majuscules et prénoms

Né(e) le

À

.....
Commune et département ou pays

Profession

Atteste sur l'honneur :

Être célibataire

Ou

Ne pas être remarié(e) :

- depuis mon divorce en date du
- ou
- depuis le décès de mon/ma conjoint(e) en date du

Fait à, le

Signature :

Il est rappelé qu'aux termes de l'article 441-7 du code pénal est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de fait matériellement inexacts, de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère, de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

DÉCLARATIONS DES TÉMOINS

Joindre la copie d'une pièce d'identité pour chaque témoin

(articles 92 de l'IGREC, 37 et 75 du Code civil)

Premier témoin - obligatoire

Je soussigné(e)

Si le témoin est une femme mariée : nom de jeune fille suivi du nom d'épouse et prénom

Né(e) le à

Atteste être domicilié(e) à

et exercer la profession de

Fait à, le

Signature :

Deuxième témoin - obligatoire

Je soussigné(e)

Si le témoin est une femme mariée : nom de jeune fille suivi du nom d'épouse et prénom

Né(e) le à

Atteste être domicilié(e) à

et exercer la profession de

Fait à, le

Signature :

Troisième témoin - facultatif

Je soussigné(e)

Si le témoin est une femme mariée : nom de jeune fille suivit du nom d'épouse et prénom

Né(e) le à

Atteste être domicilié(e) à

et exercer la profession de

Fait à, le

Signature :

Quatrième témoin - facultatif

Je soussigné(e)

Si le témoin est une femme mariée : nom de jeune fille suivit du nom d'épouse et prénom

Né(e) le à

Atteste être domicilié(e) à

et exercer la profession de

Fait à, le

Signature :

AUTORISATION DE PUBLICATION DE MARIAGE

Conformément à la délibération n° 99-24 du 8 avril 1999 de la CNIL,

Madame/Monsieur (*raier la mention inutile*) :

.....
Nom et prénom

&

Madame/Monsieur (*raier la mention inutile*) :

.....
Nom et prénom

Domicilié(s)

.....
Adresse complète

Autorisent

N'autorisent pas

La publication dans la rubrique état civil de la presse locale de Lieusaint de leur union célébrée en mairie de Lieusaint le

Fait à Lieusaint, le

Signatures des futurs mariés :

AFFAIRES GÉNÉRALES

01 64 13 55 75

Du lundi au vendredi (sauf le mardi matin fermé au public)

De 9h à 12h et de 14h à 17h30

Samedi matin de 9h à 12h

